

La clinique infirmière dans le suivi individuel de la santé



Infirmier(e)s

DPC INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b016

21 h
16 au 18 mars

1200 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Infirmier(e) en santé au travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation qui traite du suivi individuel de l'état de santé du salarié par la connaissance du cadre juridique et réglementaire de l'entretien infirmier, de la délégation du médecin du travail, du positionnement infirmier.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Connaître le cadre d'intervention de l'IST.
- Distinguer les notions de responsabilité.
- Identifier les étapes du suivi individuel de la santé des travailleurs.
- Repérer les liens entre la santé et le travail au regard des risques professionnels et prodiguer des conseils de prévention adaptés.
- Appliquer les concepts infirmiers et construire un entretien infirmier en mobilisant la démarche clinique infirmière et les connaissances acquises.
- Savoir synthétiser, orienter et transmettre les informations utiles notamment au médecin du travail.
- Analyser sa pratique professionnelle.

Programme

- Se situer dans l'évolution de la profession infirmière et de la santé au travail.
- Identifier la double exigence réglementaire :
 - Code de la santé publique et code de déontologie : rôle propre, rôle prescrit, secret professionnel.
 - Code du travail et exercice infirmier en santé travail : place au sein de l'équipe pluridisciplinaire, protocoles de délégation.
- Distinguer la responsabilité civile, pénale, déontologique de l'IST.
- Définir l'objectif et les modalités de suivi individuel des travailleurs.
 - Cadre réglementaire : visites réalisables par l'IST (loi du 2 août 2021), contenu, périodicité, orientation, attestation.
 - DMST.
- Conduire l'entretien infirmier en faisant les liens santé travail, en donnant les conseils appropriés et en orientant à bon escient le travailleur.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation (films).
- Évaluation par quiz.